



Bulletin n°36,  
Printemps 2010

## Bulletin municipal



### LE MOT DU MAIRE :

Après un hiver long et relativement froid qui reste exceptionnel dans nos régions, avec deux passages neigeux qui ont bouleversé notre quotidien, je profite de ces quelques lignes pour remercier tout le personnel technique de la Mairie pour le travail accompli durant cette période pour permettre aux Versois de reprendre plus rapidement une vie normale.

La réunion publique pour l'aménagement du centre village organisée vendredi 19 mars à la Maison de la Pierre a réuni seulement une soixantaine de personnes. Je trouve dommage qu'il y ait eu aussi peu de participants, en raison surtout du nombre de personnes qui ont signé la pétition : 740 au total, dont un peu plus de 500 Versois.

Après l'exposé du projet d'aménagement par la société Chivas (bureau d'études) nous avons pu établir un dialogue constructif, et malgré l'hostilité de certains, il a été démontré que c'est un projet cohérent.

Ce projet fait partie de la première tranche de l'aménagement futur de notre village, qui se fera en concertation avec la population.

Le sens interdit dans la rue Santa Vittoria d'Alba sera sous peu inversé. Un autre circuit permettant d'inverser le sens de cette rue devrait être validé prochainement. Il faut savoir, en effet, que le passage validé par le

Conseil général pour les cars nous a imposé le sens actuel.

Nous souhaitons tous une amélioration de notre cadre de vie, une dynamique pour notre village et nos commerces, une agriculture qui évolue et un tourisme plus présent.

Sachant que le site du Pont du Gard génère 1.3 millions de visiteurs par an, on peut se demander pourquoi il y a aussi peu de retombées sur notre village. Si nous ne préparons pas l'avenir, nous régresserons.

Au cours du printemps, qui a du mal à pointer son nez, quelques manifestations vont nous réunir tous :

- La journée de l'asperge le 18 avril sur la Place des Platanes, avec un concours de la meilleure recette culinaire élaborée à base d'asperges.

- Les journées de la cerise, organisées par le Pays de l'Uzège, auront lieu pendant le week-end du 29 et 30 mai avec une conférence sur la cerise et récolte dans les vergers des villages.

- « Cours et Jardins des Arts » pendant le weekend du 19 et 20 juin. Cette manifestation qui avait été très positive en 2009 nous est proposée par la commission culture de la Mairie.

Le programme de ces manifestations vous sera communiqué par affiches et voix de presse.

Marc Poulon

### Sommaire :

Le mot du Maire :  
P 1

Délibérations du  
Conseil municipal :  
P 2

Informations  
diverses :  
P 5

Travaux :  
P 8

Sport :  
P 10

Vie culturelle :  
P 11

« 7 bonnes raisons  
d'être gentil » :  
P 16

### Crédit photos :

A. Alzouniès  
Amitié Versoise  
Les Couples Versois  
Atelier de Loisirs Créatifs

### Rédaction :

Eva Engberg, Céline Broche, la commission Communication



# Vers - Pont du Gard

Terre de garrigue où l'histoire et la nature vivent en harmonie

## Les Conseils Municipaux :

### COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 21 DECEMBRE 2009

**PRESENTS** : Marc POULON, Maire, Raymond BASTIDE, Norine MOREAU, Richard COVASSIN, Eva ENGBERG, Adjoint.

Thierry CHAUDANSON, Jean-Marie SENO, Denise FORT, Jean-Claude TOSELLO, Nadia DEL-JARRY, Olivier SAUZET.

**ABSENTS EXCUSES** : PORLAN Michel (procuration à R. COVASSIN), Marie-Laurence BRUNEL (procuration à J.C. TOSELLO), Christine BEYER (procuration à D. FORT), Fabrice ALARCON (procuration à O. SAUZET), Jean-Pascal BOUVILLE (procuration à N. MOREAU), Corinne ROUSSEL, Laurent MILESI (procuration à T. CHAUDANSON), Didier BELE.

### AMENAGEMENT DU CENTRE DU VILLAGE

Le Conseil Municipal, sollicite l'aide du Conseil Régional Languedoc-Roussillon et du FISAC dans le cadre des projets routiers dans le centre du village dans le but de résorber les problèmes de circulation et de favoriser l'accès aux commerces ainsi que les déplacements des véhicules et des piétons.

La dépense prévisionnelle subventionnable est de l'ordre de 591.300 € HT, étant entendu que le programme de travaux s'étalera sur les exercices budgétaires 2010 et 2011.

### AMENAGEMENT ET MISE EN SECURITE DE LA VOIRIE DEPARTEMENTALE EN TRAVERSEE D'AGGLOMERATION

Le Conseil Municipal, sollicite l'aide du Conseil Général du Gard dans le cadre des projets d'aménagement et de mise en sécurité de la voirie départementale en traversée d'agglomération.

La dépense prévisionnelle subventionnable est de l'ordre de 549.400 € HT, étant entendu que le programme de travaux s'étalera sur les exercices budgétaires 2010 et 2011.

### AMENDES DE POLICE

Le Conseil Municipal sollicite l'aide du Conseil Général du Gard, au titre des amendes de police 2009/2010, et lui soumet un dossier concernant la réalisation d'éléments tendant à faire diminuer la vitesse à l'entrée du village, entre le rond-point de la RD 981 et le lavoir de Misserand. pour un montant prévisionnel de travaux s'élevant à 16.800 € HT.

### MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2010

Le Conseil Municipal, autorise le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2010, en application de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### INSTAURATION D'UNE P.V.R. QUARTIER LES GRANDES AIRES

Le conseil municipal décide d'instaurer une opération de participation pour voie nouvelle et réseaux afin d'aménager le secteur des Grandes Aires qui est ouvert à l'urbanisation, mais qui est insuffisamment équipé en matière de desserte et de réseaux publics.

Le coût total estimé des travaux s'élève à 78.770 euros pour une superficie de terrains situés à moins de 80 mètres de la voie qui est de 7.500 m<sup>2</sup>, ce qui génère une participation due par mètre carré de terrain nouvellement desservi à 10,50 euros.



## REPLACEMENT DES MENUISERIES DU REZ DE CHAUSSEE DE LA MAIRIE

Le Conseil Municipal, décide de confier à l'entreprise MENUISERIE PROVENCALE, de Re-moulins, pour un montant de 7.695,90 € HT, le remplacement des menuiseries du rez de chaussée de la mairie.

## PRESTATION DE NETTOYAGE DE L'ECOLE

Le Conseil Municipal, décide de confier le nettoyage de l'école à la Société C'NET NETTOYAGE, d'Uzès, pour un montant de 1.245,00 € HT par mois, pour la période du 01/01/2010 au 02/07/2010.

## RETRAIT DE LA DELIBERATION DU 13/12/2007 PORTANT ENGAGEMENT A VENDRE UNE PARCELLE COMMUNALE

Le Conseil Municipal, considérant qu'il n'est pas dans l'intérêt de la Commune de poursuivre la mise en œuvre d'un projet sur une parcelle communale sise au Clos des Touillers décide que la délibération du 13 décembre 2007, consistant à favoriser l'implantation d'un centre de remise en forme sur le territoire de la Commune, est annulée dans toutes ses dispositions.

## TARIFS DE LOCATION DE LA MAISON DE LA PIERRE

Le Conseil Municipal,

- considérant que la réglementation relative aux établissements recevant du public, classés en 4<sup>ème</sup> catégorie, exige la présence d'un agent de sécurité à chacune des mises à disposition de ces établissements, afin de prévenir les risques liés aux incendies et à la panique en résultant,
- considérant que La Maison de la Pierre, correspondant à ce type d'établissement, et qu'il est nécessaire, dès à présent d'appliquer ces directives,
- considérant une absence de tarif de location réservé aux personnes non domiciliées dans la Commune mais qui y exercent une activité professionnelle,

décide :

- que le locataire de la Maison de la Pierre soit tenu de déposer avec sa demande de réservation un contrat le liant avec une Société de Gardiennage satisfaisant aux obligations réglementaires ;
- que les frais de gardiennage seront pris en charge par la Commune lorsqu'il s'agira d'une réservation effectuée par une Association locale dans le cadre d'une activité à but non lucratif ;
- qu'un tarif de 500,00 € sera appliqué aux personnes non domiciliées dans la Commune mais qui y exercent une activité professionnelle;

## DECISION MODIFICATIVE BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal approuve les décisions suivantes :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6574 : subventions aux associations de droit privé	27.700,00 €	
D 64131 : rémunérations personnel non titulaire		27.700,00 €

# Vers - Pont du Gard

Terre de garrigue où l'histoire et la nature vivent en harmonie

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 16 FEVRIER 2010

**PRESENTS** : Marc POULON, Maire, Michel PORLAN, Richard COVASSIN, Eva ENGBERG, Ad-joints.

Marie-Laurence BRUNEL, Christine BEYER, Thierry CHAUDANSON, Jean-Marie SENO, Denise FORT, Fabrice ALARCON, Jean-Pascal BOUVILLE, Corinne ROUSSEL, Jean-Claude TOSELLO, Laurent MILESI, Olivier SAUZET, Didier BELE.

**ABSENTS EXCUSES** : Raymond BASTIDE, Norine MOREAU, Nadia DELJARRY (procuration à Marc POULON).

### CONVENTION ATESAT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de renouveler à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010, la conven-tion avec le représentant de l'Etat au titre de l'ATESAT (Aide Technique de l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire).

### INSCRIPTION PROGRAMME SMDE – RENFORCEMENT POSTE LA PEYRE ET POSTE GABY

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée les projet envisagés pour les travaux consistant à ré-soudre les problèmes électriques signalés par EDF desservis par les postes.

### REGIME INDEMNITAIRE DU PERSONNEL COMMUNAL

Monsieur le Maire expose que le régime indemnitaire instauré au profit des agents par délibé-ration du 16 janvier 2003, est devenu obsolète et contient des éléments qui, aujourd'hui, ne sont pas adaptés à la situation.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de mettre en place une « indemnité pour travaux dan-gereux, insalubres, incommodes ou salissants » conforme aux missions confiées aux agents des servi-ces techniques lors des travaux en régie (travaux de maçonnerie, rénovation de locaux, etc...).

Le Conseil Municipal :

DECIDE que l'indemnité d'administration et de technicité (I.A.T.) soit étendue, à compter du 01/03/2010, aux quatre adjoints techniques susceptibles d'effectuer des travaux en régie.

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL EMPLOI ET REINSERTION – DEMANDE D'ADHESION COMMUNE DE COLLIAS

Le Conseil accepte l'adhésion au Syndicat Intercommunal Emploi et Réinsertion de la Commune de COLLIAS.

Les délibérations sont consultables en Mairie et sur le site internet [www.vers-pont-du-gard.fr](http://www.vers-pont-du-gard.fr)

### **COUP DE COLERE:**

**Les bâtiments publics sont souvent victimes de dégradations. Ces dégradations à répétitions au stade, au tennis, au WC Public coûtent cher aux contribuables.**

**En 2009, la facture s'est élevée à 18 000 € sans compter le temps de nos employés municipaux.**

**De plus, il y a risque de blessures graves, ce qui vient de se produire pour un des enfants de notre école blessée à l'œil.**



## Informations diverses :

### Un nouveau règlement pour le prêt du matériel communal

Pour faciliter les réservations de matériel communal (tables, chaises, grilles d'exposition...), nous avons mis au point le règlement suivant :

- La réservation du matériel doit être faite au minimum 10 jours avant la date d'enlèvement
- Cette réservation doit être faite à l'accueil de la Mairie. Elle sera enregistrée par Céline, qui est responsable de la réservation.
- Une caution d'un montant de 100€ doit être déposée par chèque lors de la réservation
- Lors de la restitution du matériel, le chèque de caution sera rendu si aucune dégradation n'a été constatée lors de la restitution.
- Pour le transport, la Mairie met à disposition des associations versoises un véhicule avec son chauffeur. Les particuliers devront retirer le matériel par leurs propres moyens au local technique de la place du Marché aux Cerises
- La Mairie est prioritaire sur toutes les réservations.
- Ce règlement est déjà en vigueur.



### Nouvelles mesures de sécurité pour la Maison de la Pierre

La loi L 14, art. 1<sup>e</sup> stipule qu'en application de l'article MS45 des mesures de surveillance très strictes s'appliquent à partir du 1.01.2010 à toutes les salles d'une certaine capacité recevant du public (Salle de 1<sup>er</sup> groupe, 4<sup>ème</sup> catégorie).



- Lorsque la salle est louée par des particuliers pour y organiser des fêtes de famille ou autres (mariage, anniversaire....) la surveillance doit être assurée :
  - Soit par un agent de sécurité travaillant pour une société privée de gardiennage. Fournir copie du contrat à la mairie.
  - Soit par un sapeur pompier ou par une personne ayant un brevet de secouriste à jour. Dans ces deux derniers cas, il faut donner à la Mairie photocopie du diplôme de la personne ainsi qu'une attestation écrite disant qu'elle s'engage à être présente sur les lieux le jour de la manifestation.

Quel que soit la formule choisie, la personne chargée de la sécurité doit être présente sur les lieux durant toute la durée de la manifestation.



**Les colonnes de Tri du Chemin de Coste Belle ont été déplacées 100 m plus haut.**

### INFORMATIONS PARENTS :

**En l'absence d'un centre de loisirs sur la commune, la Mairie de Vers - Pont du Gard a signé une convention avec la Mairie de Remoulins, afin que les versois puissent bénéficier de conditions tarifaires avantageuses pour les familles. La participation communale est de 10 € par jour et par enfant. Les enfants de 3 à 12 ans ont la possibilité d'aller au centre aéré de Remoulins pendant les vacances scolaires.**

**RENSEIGNEMENT AUPRES  
DU SECRETARIAT  
DE MAIRIE.**

# Vers - Pont du Gard

Terre de garrigue où l'histoire et la nature vivent en harmonie

## État civil enregistré à la Mairie

### *Naissances*

Anthéa Marie CUBONI, née le 07 décembre 2009  
à Nîmes  
de Florimon CUBONI et de Gaëlle GREVE

Lina Fatma BEDOUI, née le 21 décembre 2009  
à Nîmes  
De Adem BEDOUI et de Mélanie SERRANO

Romain Guy Florian PUJOLAS, né le 23  
décembre 2009 à Nîmes  
De Jean-François PUJOLAS et de Nathalie  
DELPUTTE

Léa Nkauj-Xwb MILLIER, née le 31 décembre  
2009 à Montpellier  
De Thomas MILLIER et de Domani SIONG

Inès Béatrice Martine FALSE, née le 04 janvier  
2010 à Nîmes  
De Fernand FALSE et de Sabrina SENOTIER

Senny William Jean-Pierre RAMOS, né le 5 jan-  
vier 2010 à Avignon  
De William RAMOS et de Katie GESNOUIN

Lilou Nicole Yolande COQUOIN - - GUERIDON,  
née le 12 janvier 2010 à Nîmes  
De Jean-Michel COQUOIN et de Aline  
GUERIDON

Flavia Sylvie Viviane Elodie VICEDOMINI, née le  
02 février 2010 à Nîmes  
De Gaël VICEDOMINI et de Caroline  
PEQUIGNOT

Sienna Cristina KADOSH, née le 16 février 2010  
à Bagnols sur Cèze  
De Izhak KADOSH et de Miko BURFITT

Amir BOULAAOUALI, né le 1er mars 2010 à  
Nîmes

De Mohamed BOULAAOULI et de Sanae  
BALGHOUT

### *Décès*

Serafine FERRO épouse IAMPIETRO, décédée  
le 21 décembre 2009, à l'âge de 82 ans

André GRUSON, décédé le 15 janvier 2010, à  
l'âge de 84 ans

Patrice MARTIN, décédé le 25 janvier 2010,  
à l'âge de 50 ans

Régis SAUVAN, décédé le 29 janvier 2010,  
à l'âge de 58 ans

Yves POULIQUEN, décédé le 02 février 2010,  
à l'âge de 82 ans

Pauline MONTAGGIONI veuve  
MANGIAVACCA, décédée le 13 février 2010, à  
l'âge de 96 ans

Pierre COSTILLE, décédé le 15 mars 2010, à  
l'âge de 78 ans

Yvonne HENNEBERT veuve CLAEYS, décé-  
dée le 27 mars 2010, à l'âge de 89 ans

Yves PERRIER, décédé le 25 mars 2010,  
à l'âge de 75 ans

### *Mariage*

Jérôme FLORENSA et Jôëlle SIMONET,  
mariés le 02 janvier 2010

### Inscriptions scolaires :



Pour la rentrée scolaire 2010, les parents pourront inscrire leur enfant né en 2007, à l'école maternelle, du **3 au 31 mai 2010** en Mairie de Vers - Pont du Gard.

Se munir : - d'un certificat médical  
- d'un justificatif de domicile  
- du livret de famille  
- du carnet de santé  
et remplir la fiche de renseignements.



## De nouvelles obligations pour les propriétaires ou détenteurs de chiens de catégorie 1 ou 2



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 la Loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux est entrée en vigueur et en application :

- Tous les chiens catégorisés doivent faire l'objet d'une déclaration auprès de la Mairie de la commune de résidence de leur propriétaire (résidence principale et secondaire)

- Les propriétaires ou détenteurs de chiens de catégorie 1 ou 2 doivent détenir une attestation d'aptitude à la détention de ces animaux délivrée par une personne habilitée (liste en Préfecture ou en Mairie).

- Une évaluation comportementale du chien doit également être faite par un vétérinaire habilité.



- Pour obtenir un permis de détention délivré par la Mairie, le propriétaire ou détenteur doit fournir les pièces suivantes :

- la carte d'identification du chien
- la déclaration en Mairie
- l'attestation d'assurance responsabilité civile du chien
- le résultat de l'évaluation comportementale du chien
- l'attestation d'aptitude

En cas de contrôle par des agents de la force publique lors de promenades ou de sorties avec ce type de chien, vous devez produire sur place les documents suivants :

- carte d'identification du chien
- attestation d'assurance responsabilité civile du chien.

## Résultats Elections Regionales

### 1er tour :

	Nombre	% Inscrits
Inscrits	1226	
Votants	645	<b>52,61</b>
Blancs et nuls	13	1,06
Exprimés	632	51,55

Liste conduite par	Voix	% Exprimés
Georges FRECHE	168	26,58
Richard ROUDIER	1	0,16
Jean-Claude MARTINEZ	10	1,58
Hélène MANDROUX	37	5,85
René REVOL	54	8,54
Raymond COUDERC	136	21,52
Patrice DREVET	38	6,01
Christian JEANJEAN	7	1,11
France JAMET	98	15,51
Liberto PLANA	5	0,79
Jean-Louis ROUMEGAS	78	12,34

### 2ème tour :

	Nombre	% Inscrits
Inscrits	1226	
Votants	682	<b>55,63</b>
Blancs et nuls	34	2,77
Exprimés	648	52,85

Liste conduite par	Voix	% Exprimés
Georges FRECHE	326	50,31
Raymond COUDERC	185	28,55
France JAMET	137	21,14

# Vers - Pont du Gard

Terre de garrigue où l'histoire et la nature vivent en harmonie

## Les Travaux :

### Aménagement des bureaux de la Mairie :

Coût total des travaux : 39 800 €

### *Pendant les travaux :*



### *Après les travaux :*



Le nouveau bureau de l'accueil



Le bureau du 1er adjoint et de l'ASVP



La salle d'attente

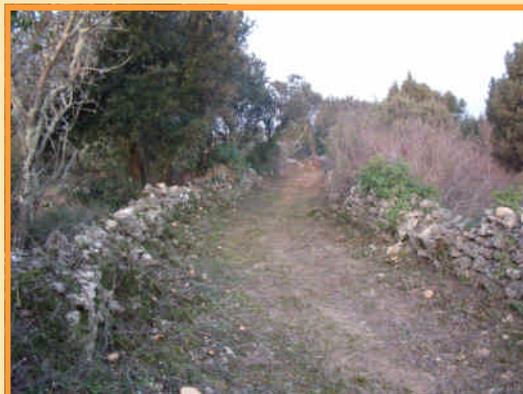


La façade avec les grilles en fer forgé

# Travaux en cours



## Débroussaillage de vieux chemins communaux



Chemin du Cabanon pointu



La Maire



chemin des Vestiges Romains

## Fleurissement du village :



Place des Platanes



Place de la Madone



Route de Castillon

## Divers :

- mise aux normes de l'électricité de l'église
- électrification et éclairage du parking de la Maison de la Pierre
- électrification et éclairage du Marché aux Cerises
- extension du réseau d'éclairage public : chemin des Carrières, chemin des Abeilles, impasse de la Garrigue, chemin des Carbonnières, chemin de Valsonnière
- réfection de la toiture de la Mairie
- mise en sécurité de la petite grotte place des platanes (construction d'un petit muret et éclairage)
- électrification de la cloche de l'église financée par la Paroisse



Impasse du Thym  
goudronnage et pluvial



Pose de panneaux  
de rues

# Vers - Pont du Gard

Terre de garrigue où l'histoire et la nature vivent en harmonie

## Sport

### TOURNOI DE TENNIS 2010

Comme chaque année, le Tennis Club de Vers – Pont du Gard organise son tournoi du 6 au 23 mai.

Cette année, en raison de l'état des terrains qui s'est nettement détérioré, nous sommes dans l'obligation, et à notre grand regret, de baisser le niveau du tournoi. Il sera donc limité à 15.

De nombreuses rencontres vont avoir lieu le soir en semaine et le week-end toute la journée. L'ambiance conviviale assure tous les ans aux joueurs et spectateurs de passer un agréable moment. Venez nombreux.

### LA BOULE DU PONT DU GARD

La Boule du Pont du Gard organise cette année un concours par mois réservé aux licenciés et aux membres de la société. Les dotations seront de lots.

Les dates des différents concours seront affichées dans le village.

Possibilité de prendre sa licence ou de devenir membre lors de son inscription au concours.

La société offre la licence aux moins de 17 ans



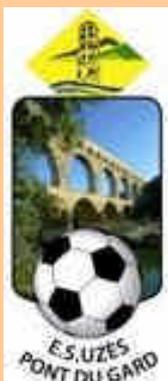
### Spectacle de danse à but humanitaire

L'association versoise de danse a organisé avec l'association Avenir enfance Togo un concert de danses et chants à la Maison de la Pierre. En première partie, les danseuses ont évolué sur la scène dans une chorégraphie légère et en mouvement d'Elda Rossi. Après l'entracte, les chorales Voix-si Voix-là et l'Echo Pin ont donné la voix. Les 60 choristes ont interprété un récital de gospels en faisant participer le public.

Un grand succès à renouveler!!



### Le Printemps de l'ENTENTE



La nature est en train de retrouver des couleurs. Qu'il est lointain et pourtant si proche le frimas qui nous a valu un chamboulement de nos diverses compétitions. Les arbres peu à peu reverdissent comme reverdit l'Entente Sportive Uzès Pont du Gard. L'arrivée des beaux jours s'annonce comme un heureux présage. Après avoir souffert pendant les mois d'hiver, notre équipe fanion a retrouvé son poste de leader. Parfois avec éclat, toujours avec cette vertu indissociable de la performance, c'est-à-dire le dépassement de soi.

Ce comportement a valeur d'exemple auprès de tous nos jeunes dont certains se battent pour éviter la relégation. Il est toujours permis de perdre, c'est la loi du Sport, mais il est interdit de renoncer. C'est un peu le message que veut véhiculer notre équipe de CFA2 qui est en passe

d'offrir aux deux cantons d'Uzès et du Pont du Gard une accession en CFA. Situation inespérée qui non seulement doit inspirer le respect, mais également nous amener à nous réjouir de cette opportunité extraordinaire d'installer la haute compétition dans nos communes.

Parallèlement à cette belle aventure, nos 250 jeunes s'éparpillent tous les week-ends sur les Stades de la région. Certains d'entre eux se préparent à participer au Grand Loto des jeunes qui aura lieu le Dimanche 28 Mars au Siège du Club avant d'enchaîner sur le STAGE FOOT VACANCES qui se déroulera du 19 au 23 Avril au Stade Pautex. (Tous les renseignements sur le site du Club : [www.esupg.com](http://www.esupg.com)) Il sera temps alors de se préparer pour la grande manifestation qui clôturera cette fin de saison, à savoir le Grand Tournoi Annuel de l'ENTENTE qui se tiendra les 29 et 30 Mai prochain. Il sera temps, alors, de raccrocher les crampons en attendant la saison prochaine.



## Vie Culturelle

### ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS VERS-PONT DU GARD - ARGILLIERS

#### Nos deuils

L'Association des Anciens Combattants de Vers-Pont du Gard – Argilliers a eu, au cours de l'année 2009, à déplorer le décès de trois de nos adhérents.

Le 28 mars, décès de Yves FORT à l'âge de 80 ans. Ancien d'Indochine, il faisait partie de l'armée d'élite que sont les parachutistes.

Le 29 juillet, c'est notre plus ancien adhérent Albert CLAYES qui disparaissait à l'âge de 90

ans. Ex-prisonnier de 39-45, c'était notre ancien combattant le plus fidèle de notre Association.

Le 30 novembre, décès de Robert RICHARD, ancien d'Algérie ayant servi durant 15 mois à son Régiment d'Infanterie. Il faisait également partie de la 1MACA.

Pour ces trois décès, le drapeau tricolore a recouvert leurs cercueils et notre drapeau les a accompagnés jusqu'à leur dernière demeure.

Nous renouvelons ici nos plus sincères condoléances à leurs familles.

#### **Atelier de Loisirs Créatifs :**

L'Atelier continue ses nombreuses activités tout au long de l'année.

Une vingtaine de dames confectionnent de nombreux ouvrages : carterie, collage de serviettes tout support, couture, patchwork, broderie, tableaux carton mousse, tableaux en divers collage, pergamano, peinture sur assiette et diverses décorations (Noël, Pâques, Fêtes de Mères, etc...)

L'Atelier se déroule tous les :

jeudis de 14 h à 17 h dans la salle du 1er étage de la Maison Pour Tous.

L'Atelier Loisirs Créatifs participera en Juin 2010 aux journées « Cours et Jardins » organisées par la Municipalité de Vers - Pont du Gard.

Renseignements au :

04 66 02 00 76 ou au 04 66 22 91 20

Nous vous attendons.



**Les dames devant leurs ouvrages**

#### **Les Couples Versois :**



« Les Couples Versois » organisaient leur première soirée de l'année, le 6 mars. A cette occasion, les cartes d'adhérents ont pu être renouvelées.

Si vous êtes intéressé pour passer un moment de détente et convivialité, venez nous rejoindre le 5 juin 2010 à la Maison de la Pierre.

Cartes disponibles au :

tél. :06.85.96.21.28 ou 06.10.96.81.39



# Vers - Pont du Gard

Terre de garrigue où l'histoire et la nature vivent en harmonie

## Amitié Versoise



Les fêtes de fin et de début d'année ont encore une fois été une réussite pour l'Amitié Versoise. Une bonne complicité règne entre les organisateurs et les adhérents tou-

jours heureux de se retrouver.

Le traditionnel repas de Janvier à la Maison de la Pierre a été très apprécié par tous. L'Assemblée Générale du 11 février qui a permis la nomination de nouveaux membres au Conseil d'Administration, a remporté un vif succès avec une prestation dansante éblouissante offerte par deux bénévoles : Jo et André.

Au cours de la dernière réunion du Conseil, quelques prévisions de sorties ont été avancées, la plus proche étant la Fête des Anniversaires le 23 mars avec, bien sûr, tombola et mini-loto.

Suivront :

- le 8 avril : Sauclières dans le Sud-Aveyron
- le 28 mai : Saint-Maximin – La Sainte Baume
- du 7 au 15 juin : les Capitales Européennes
- le 27 juin : grand loto de plein air
- le 23 septembre : visite de la base aérienne d'Is-tres
- Château de Grignan
- en novembre : la traditionnelle Maison de Jeanne et La Jonquerria
- En décembre : loto d'hiver

**A signaler : en avril : la BELOTE aura lieu le SAMEDI 10 et non le 1<sup>er</sup> samedi d'avril**

## La Course Camarguaise



Ce fut une soirée inoubliable pour les nombreux amateurs et connaisseurs de la course camarguaise qui se sont retrouvés à la Maison de la Pierre le Vendredi 22 janvier pour écouter Léon Turion nous raconter la course camarguaise d'hier à aujourd'hui. Rares sont les gens qui possèdent une telle connaissance de l'origine et de l'évolution au cours des siècles de cette course qui pourtant chaque été rencontre un énorme succès auprès de tous les villageois.

Un très grand Merci à Loulou de nous avoir « initié » .

## Académie des Beaux Arts de Vers - Pont du Gard

Au programme pour ce trimestre :

Sur invitation de « Aramon Chœur », notre ensemble vocal « *Si l'on chantait* » se produira à ARAMON, maison des Associations, le 25 avril à partir de 14h30. Quatre chorales participeront à ce concert.

Le 11 juin à 20h30, notre Association organise un grand spectacle lyrique gratuit à la Maison de la Pierre.

Spectacle composé d'extraits de Christiné et Offenbach « *La Grèce ? Les femmes toutes les mêmes* ».

Ce spectacle sera interprété par 25 choristes et solistes du groupe vocal « *Rien qu'un Chœur* » dirigé par Sylvia Rosi, auquel participent cinq versois.

Un rendez-vous à ne pas manquer ! Venez nombreux ! Vous aurez l'occasion de rire et de vous détendre !

**Entrée gratuite.**

## **Françoise Bovet**

*Paysages et portraits*



Exposition de toiles et de dessins dans la maison où elle a vécu avec son mari Jean-Jacques.

**Du lundi 28 juin**

**au dimanche 18 juillet,**

**tous les jours de 11 à 20h**

*Entrée libre*

18 rue de Palézieux  
(ex-route d'Uzès)  
à 50m de l'école  
30210 Vers Pont du Gard



## FÊTE DE L'ASPERGE VERS-PONT DU GARD



### le Dimanche 18 avril sur la Place des Platanes

Les producteurs d'asperges et la Mairie de Vers-Pont du Gard vous donnent rendez-vous le **Dimanche 18 avril sur la Place des Platanes** de 10h à 18h pour le marché annuel aux asperges.

Comme l'année dernière, il y aura un vrai marché de producteurs avec du vin, de la charcuterie et de la volaille, des fromages de chèvre, des olives et de la tapenade, des escargots, des fruits et des légumes, des fleurs et des plantes vertes. Il y aura aussi des douceurs : du chocolat et des caramels, du pain d'épices et du nougat à la coupe, des confitures.

Grâce à nos restaurateurs qui pré-

pareront de bons plats à base d'asperges, il sera possible de déjeuner sur place.

A 16h aura lieu le Concours de la meilleure recette à base d'asperges préparée par des cuisiniers(ères) amateurs.

Jérôme Nutile du « Castellans » et Lisa Muncan de « Lisa M » ont bien voulu accepter de présider le jury et de distribuer les prix aux gagnants.

Tout au long de la journée il y aura des animations : musique et démonstration de plantations et de récolte d'asperges.

En cas de mauvais temps, repli sur la Maison de la Pierre



### « Cours et Jardins des Arts » et « Fête de la Musique »

**Le samedi 19 et le dimanche 20 juin** tout le centre de notre village sera animé par une grande exposition d'art « Cours et Jardins des Arts ».

Comme l'an dernier, de nombreux artistes exposeront leurs œuvres dans des cours et jardins privés, ainsi que sur les places et placettes de notre village.

En se baladant dans les rues vous ferez connaissance avec de nombreux artistes professionnels de qualité venus d'ailleurs ainsi qu'avec des artistes de Vers - Pont du Gard, soit au total environ 60 artistes : peintres, sculpteurs, céramistes, artisans d'art....



Les petits peintres de Vers - Pont du Gard (AEL) feront partie de l'exposition et leur remise de prix annuelle aura lieu samedi 19 en fin de journée.

Le dimanche 20, nous fêterons également « La Fête de la Musique » avec des musiciens qui déambuleront d'une cours et d'un jardin à l'autre pour se retrouver en fin de journée sur la Place des Platanes où aura également lieu la remise de prix aux artistes sélectionnés par le public.

### L'A.E.L.



À la Maison pour Tous, l'Atelier d'Expression Libre prépare son exposition annuelle qui cette année aura lieu aux écoles dans le cadre de

la manifestation « Cours et Jardins des arts » les 19 et 20 juin.

Mais en attendant, les petits peintres participeront à la vie communautaire pour la Fête de l'Asperge le 18 avril en proposant quelques recettes éditées pour l'occasion et qu'ils ont illustrées.

Peut être seront-ils même en mesure de présenter lors de leur exposition le livre auquel ils travaillent, « Rencontres avec les animaux près du Pont-du-Gard », avec toute l'équipe

Lili, Gilbert, Papy,  
Agnès et TEHO.



# Vers - Pont du Gard

Terre de garrigue où l'histoire et la nature vivent en harmonie

## Festivités versoises

- \* **Dimanche 11 avril : soirée lecture d'une nouvelle d'Albert Camus à 17h Maison pour Tous**
- \* **Dimanche 18 avril : Fête de l'Asperge et Marché de producteur, Place des Platanes**
- \* **Samedi 24 avril : Visite guidée du village de 10h à 12h, RDV Place des Platanes.**
- \* **Dimanche 2 mai : Journée Taurine**
- \* **Samedi 8 mai : Concours de Belote**
- \* **Du 6 au 23 mai : Tournoi de Tennis**
- \* **Du 6 au 11 mai : Exposition de l'Atelier Indigo, Maison de la Pierre**
- \* **Samedi 29 mai : Tournoi des Vétérans**
- \* **Samedi 5 juin : Soirée des couples versoises à la Maison de la Pierre**
- \* **Samedi 5 juin : Rallye du Pont du Gard, passage dans le village**
- \* **Vendredi 11 juin : Spectacle gratuit, à la Maison de la Pierre, à 20 h 30,**
- \* **19 et 20 juin : « Cours et Jardins des Arts » centre village**
- \* **Mardi 22 juin : Kermesse des écoles : APE**
- \* **Vendredi 25 juin : Fête des Ecoles : APE**

## Les Journées de la Pierre Pont du Gard les 1<sup>er</sup> et 2 mai

Dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale (PER) et pour valoriser la pierre Pont du Gard et le travail des carrières, la Communauté de Communes du Pont du Gard a décidé en collaboration avec la mairie de Vers-Pont du Gard et le Pont du Gard d'aménager un sentier d'interprétation. L'objectif est de pouvoir offrir aux habitants de la région et aux touristes la possibilité de découvrir l'histoire de la pierre et le savoir-faire des carriers liés à l'extraction et à la taille des pierres, ainsi qu'à l'histoire du village de Vers-Pont du Gard.

### **Samedi 1<sup>er</sup> mai à Vers-Pont du Gard et au Pont du Gard**

- Animation du sentier d'interprétation sur la pierre : petit déjeuner en musique à la Maison de la Pierre

- 10h : Visite des carrières modernes dans le cadre « d'Avril en Balade » à Castillon (lieu de rendez-vous sur inscription au 04 66 37 80 20)

- Visite libre des Sentiers de la Pierre au départ du village et de la Maison de la Pierre

*Dans l'après-midi :*

- Ateliers de taille de pierre animés par les élèves du Lycée des Métiers d'Art. Rive gauche du Pont du Gard à partir de 11h jusqu'à 18h (inscription sur place)

- Visite libre du Sentier de la Pierre au départ du village et de la Maison de la Pierre

### **Dimanche 2 mai**

- Matinée : Visite libre des Sentiers de la Pierre au départ du village et de la Maison de la Pierre

- 14h30 : Visite de la carrière de l'Estel, la carrière romaine qui a fourni les pierres pour la construction du Pont. Visite dans le cadre d'« Avril en Balade » (sur inscription au 04 66 37 80 20)

- Ateliers de taille de pierre animés par les élèves du Lycée des Métiers d'Art. Rive gauche (inscription sur place).

Ces journées sont ouvertes à tous. Pensez aux chaussures de marche. Chaque sentier fait entre 1,5 et 1,9 km de longueur. Une liaison entre les 2 sentiers a été créée au nord du village par un vieux chemin communal dégagé à cet effet.





## Des nouvelles du Pont



**Tarifs en baisse.** Le Pont du Gard a connu cette année une fréquentation record en hausse malgré la crise. Pour faciliter l'accès aux familles du territoire du Pont du Gard et de l'Uzège, de nouveaux tarifs forfaitaires ont été décidés à partir du 1<sup>er</sup> avril 2010 :

- 15 € : forfait pour une journée pour une famille entière tout compris, soit cinq personnes dans un véhicule, parking gardé, accès illimité au musée sur la romanité, l'espace Ludo pour les enfants, expositions temporaires et animations diverses, baignade surveillée, toilettes, infirmerie, etc.

- 25 € : forfait annuel par famille pour les mêmes services.

**Retour du Groupe F** : Après le succès du spectacle en 2008, le groupe de pyrotechnie sera à nouveau présent au Pont pour 4 spectacles exceptionnels les 4, 5, 11 et 12 juin à partir de 22 heures. Pour plus d'information : 0 803 903 330

La mise en lumière du Pont les soirs d'été restera gratuite à partir de 19h00 pour profiter pleinement de la magie du lieu et des ambiances musicales du week-end.

D'autres activités sont prévues prochainement :

- **Dimanche 11 avril à 9h00** : *Archéobalade « L'aqueduc autour de sa source »*. Animation gratuite sur réservation 04 66 37 80 20

- **Mercredi 14 avril de 14h30 à 16h00** : *Archéologie pour les enfants « Archéo en herbe »* 1<sup>ère</sup> séance : la fouille. Sur réservation 04 66 37 50 99

- **Samedi 17 avril à 21h00** : *Animation nocturne « Le Pont, la Nuit, ses Mystères... »* Sur réservation 04 66 37 80 20

- **Mercredi 21 avril** : *Archéologie pour les enfants « Archéo en herbe »* 2<sup>ème</sup> séance : le labo. Sur réservation 04 66 37 50 99

- **Vendredi 23 avril à 13h30** : *Rando « L'homme et le Pont du Gard »* Sur réservation 04 66 37 80 20

- **Samedi 24 avril à 20h00** : *Cabaret musical*. Sur réservation 04 66 37 50 99

- **Samedi 1<sup>er</sup> mai et Dimanche 2 mai** : *Fête de la Pierre*. Animation gratuite

- **Dimanche 2 mai à 14h30** : *Visite archéologique « Une pierre, une carrière et le Pont du Gard »* Animation gratuite sur réservation 04 66 37 80 20

- **Vendredi 7 mai à 20h30** : *Théâtre Compagnie du Chapeau : « Waiting for Paradise »* Sur réservation 04 66 37 50 99

- **Les 9, 16, 23 mai, les 5, 12, 19, 26 juillet, les 2, 9, 16, 23, 30 août à 10h30 et 14h30** : *Visite commentée du Pont du Gard*. Sur réservation 04 66 37 50 99

- **Lundi 13 mai de 10h00 à 18h00** : *Fête du cheval*. En partenariat avec le Haras d'Uzès

- **Samedi 15 mai de 19h00 à minuit** : *« La Nuit des Musées »*. Rive gauche. Animation gratuite

- **Lundi 24 mai à 14h30** : *Rendez-vous nature : « Les petites histoires de la Garrigue »*. Sur réservation 04 66 37 50 99

- **Dimanche 6 juin de 11h00 à 18h00** : *Rendez-vous national nature « Rendez-vous aux jardins »* Parcours d'interprétation rive gauche

- **Du 28 juin au 3 octobre** : *Arts plastiques « Casanova For Ever »* Info 04 66 37 50 99

- **Les 4, 5, 11 et 12 juin à 18h30** : *Soirée festive, marché producteurs, pique-nique*. A 22h30 : *Spectacle pyrotechnique avec Le Groupe F*. Réservation à partir du mois de mars 04 66 03 14 65,



## 7 BONNES RAISONS D'ÊTRE GENTIL

Considérée comme ringarde hier, cette qualité n'en finit pas de voir sa cote remonter en flèche. Cela fait plaisir...

Convaincus que la gentillesse était une valeur essentielle à transmettre à nos enfants, nous nous demandions s'il ne fallait pas aussi leur glisser, mine de rien, que pour réussir ils devaient savoir s'imposer en écrasant les autres ! Notre comportement était fortement influencé par cette société qui avait fini par confondre gentillesse et faiblesse, soumission, manque de caractère et de personnalité. Bref, il y a peu encore, la gentillesse était une valeur qui ne faisait pas recette dans l'esprit de nos contemporains.

Or, l'air du temps change. Sur fond de crise, tout le monde aspire désormais à un peu plus de douceur dans un monde de brutes. La gentillesse est en train de regagner ses lettres de noblesse. Car cette qualité n'est pas du tout ce que l'on croit ! Sept raisons pour vous convaincre de l'utilité d'adopter ce nouvel art de vivre, si ce n'est déjà fait !

1. **Le « moi je » ne rend pas heureux** Les méfaits de l'affirmation de soi, du « moi je » forcené, ont engendré une société hyper-individualiste où l'on pense ne plus pouvoir compter que sur soi. Or, on ne peut rien faire sans les autres.
2. **Ça peut aider à changer le monde** A défaut de faire cesser les guerres et les grandes injustices, on peut essayer de changer le monde autour de soi : faire attention aux autres, respecter son prochain, accepter la différence.
3. **C'est parfois une question de survie** La solidarité peut être considérée comme la forme institutionnelle de la gentillesse. Mais la solidarité, ce n'est que la moitié du chemin, la gentillesse et le sourire est le petit plus gratuit qui donne un supplément d'âme.
4. **C'est la seule manière de créer de vrais liens** Ce n'est pas en étant revêche que l'on se fait des amis ou même des relations. Il suffit parfois d'un sourire pour donner à vos interlocuteurs l'envie de vous écouter jusqu'au bout.
5. **C'est toujours payant** On reçoit ce que l'on donne et l'on obtient beaucoup plus des gens en les félicitant de leurs efforts plutôt qu'en leur remontant les bretelles en permanence. La véritable gentillesse suppose une certaine force et beaucoup de confiance en soi.
6. **C'est le contraire de la faiblesse** Trouver les bons mots pour dire ce qui n'est pas agréable à entendre et sans blesser l'amour-propre de l'interlocuteur, c'est aussi de la gentillesse, mais cela demande de la force intérieure et du courage.
7. **C'est une manière de prendre soin de soi** Il est essentiel d'avoir un minimum de considération pour sa propre personne et de se traiter comme un être précieux, à ménager. Arrêter de se fixer des objectifs trop ambitieux, c'est être gentil avec soi-même. Le commencement du bonheur.

... et en plus c'est gratuit !!!

(D'après « femina »)